

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21333 - 79ÈME ANNÉE

Le PCR aux côtés du PS, de Banian, de Ansanm, d'Europe écologie les Verts et de Cilaos

Sénatoriales : présentation de la liste de rassemblement conduite par Audrey Belim

Hier à Sainte-Suzanne a eu lieu la présentation de la liste de rassemblement pour les élections sénatoriales du 24 septembre prochain. Conduite par Audrey Belim, elle concrétise l'union de plusieurs partis politiques autour d'une plate-forme regroupant le PCR, le PS, Banian, Ansanm, EELV et Cilaos.

Ce 27 août s'est déroulée à Sainte-Suzanne la présentation de la liste de rassemblement des forces de progrès aux sénatoriales du 24 septembre prochain. Elle sera conduite par Audrey Belim, élue de Saint-Denis, membre du Parti socialiste. Agée de 36 ans, elle symbolise la volonté de renouvellement et de promotion des femmes en politique caractéristique de cette liste des forces de progrès. Au sein du PS, Audrey Belim est secrétaire de la fédération déléguée à la jeunesse. A la CINOR, elle est déléguée au développement de l'économie numérique. Son élection au Sénat fera sans nul doute de cette Réunionnaise une des plus jeunes sénatrices de la République.

Rajeunissement et féminisation

La liste est ensuite construite de la façon suivante. En seconde position, Jean-Louis Vital, du parti Banian, adjoint délégué à l'urbanisme et au logement de Saint-Benoît et conseiller communautaire à la CIREST. En troisième position, Annie Hoarau, 2e adjointe à Cilaos depuis 2020. En quatrième position, Armand Mouniata du parti Ansanm, adjoint au maire du Port et conseiller communautaire au TCO. En cinquième position, Geneviève Payet, secrétaire régionale d'EELVR. En sixième position, Marcel Pony du PCR, élu à Sainte-Suzanne, adjoint à l'aménagement, et vice-président de la CINOR.

Pour une nouvelle gouvernance

5 maires étaient présents hier matin à Sainte-Suzanne lors de la conférence de presse de lancement de la liste. « Aux côtés de la Maire de Saint-Denis, Ericka Barreigts, le Maire de Saint-Benoit, Patrice Selly, le Maire du Port, Olivier Hoarau et le Maire de Cilaos, Jacques Techer que nous portons un projet global, consensuel, cohérent pour La Réunion », a déclaré Maurice Giroucel.

L'objectif de la plate-forme commune est de « Refaire du Sénat la représentation nationale des territoires et des élus locaux pour y défendre l'avenir de La Réunion ».

La méthode est de travailler au Sénat dans une nouvelle gouvernance, dans la concertation avec les forces vives locales, au premier rang desquelles les maires et leurs équipes municipales, et les élus de proximité. C'est agir dans la transparence en rendant compte régulièrement des enjeux et de l'activité parlementaire sur l'ensemble de La Réunion.

Défendre les intérêts des collectivités et de la population

Par exemple, les sénateurs devront assurer la défense des intérêts réunionnais auprès des instances nationales et veiller à ce que les Réunionnais soient considérés justement dans les mises en œuvres de politiques nationales, dans la suite logique de la loi Égalité Réelle Outre-Mer qui avait prévu les politiques de rattrapage, comme les plans de convergences (les engagements financés par la mission Outre-mer n'ont atteint que 32 % des montants des CCT aux trois quarts de leur calendrier de mise en œuvre), les mesures annoncées par le CIOM ou les projets de lois de finances.

Outre la défense des intérêts des collectivités territoriales de notre pays, la mission des sénateurs sera de soutenir la lutte pour l'amélioration des conditions de vie de la population lourdement frappée par les

conséquences de la vie chère. Il s'agira d'organiser la résistance face aux pratiques qui sont responsables de la vie chère à La Réunion, tout en luttant pour augmenter les revenus des travailleurs en emploi ou privés du droit à un travail.

A moins d'un mois de l'élection des 4 sénateurs de La Réunion, la conférence de presse de ce 26 août a clari-

fié la situation. Chacun sait désormais où se situe la liste de rassemblement. Fidèle à sa ligne de conduite, le PCR en fait partie.

M.M.

Deux ans de mandat dans un contexte économique et social tendu

Isabelle Erudel : « il est temps que Nou, Réunionnaises et Réunionnais puissions prenions des actions concrètes pour nout péi »

La conseillère départementale de la ville du Port , Isabelle Erudel, est revenu pour Témoignages sur ses deux années de mandat au sein du Conseil Départemental.

Quel bilan faites-vous-de vos deux années de mandat ?

Je me suis engagée en politique en 2019, afin de préparer les élections municipales de 2020 dans la ville du Port. A cette époque, je ne connaissais pas grand chose dans le fonctionnement du Département : qu'est ce qu'une séance plénière, une commission permanente... ???

Mais au fur et à mesure, à force d'écouter, et en étant actrice sur le terrain et dans les différentes instances, mais surtout en ayant à cœur de défendre des valeurs, des principes qui sont les fondements du PCR, j'ai commencé à défendre des points de vue, à m'affirmer et à travailler sur certaines thématiques. J'ai pu rencontrer Mme Bachelot, alors ministre de la culture en 2021, Mme Elimas, secrétaire d'état à l'éducation prioritaire en 2021, M Guilly, le Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises en 2023 et Mme Thévenot, secrétaire d'état à la jeunesse et au SNU la semaine dernière.

J'ai pu, entre autres, leur parler des spécificités de notre territoire et aussi des mesures particulières qui

devaient en découler.

En décembre 2021, a été signée la charte bilingue au sein de la collectivité à mon initiative. J'en avais fait la demande auprès du Président du Département, Cyrille Melchior qui avait accepté et m'avait conviée à la signature de ce document.

Outre la question identitaire, je suis très touchée par la problématique du harcèlement scolaire. J'ai demandé au Département de mettre en place un groupe de travail, afin que la collectivité puisse proposer des actions concrètes et efficaces au sein des collèges, sans empiéter sur les compétences de l'Académie de La Réunion. Une première réunion de travail a déjà eu lieu au début du mois d'août 2023, et le travail continu désormais pour tenter de trouver des solutions à ce problème de société.

Même si je fais partie de l'Opposition à la majorité de Droite au Département, j'ai pu faire part de ma volonté de travailler de façon constructive avec l'équipe dirigeante, afin de répondre aux attentes de la population.

Le Président Cyrille Melchior, qui fait preuve d'ouverture, n'hésite pas à écouter et entendre mes prises de parole lors de l'Assemblée plénière. Et d'ailleurs, lors de la conférence du 19 mars organisée par le Mouvement pour la Paix, l'hémicycle a été mis à disposition et Cyrille Melchior était présent sur mon invitation. Je tiens à souligner que nous travaillons dans la concertation, j'ai des échanges fruc-

tueux avec mes collègues de la majorité, pour mener à bien des projets qui me sont chers.

Je suis fière d'être communiste, de défendre ces principes, et cela ne m'empêche pas de travailler convenablement au sein du Département, en faveur de la population, autour d'un projet départemental auquel le PCR participe par ma voix.

Quelles sont les thématiques qui vous interpellent le plus et pourquoi ?

Les thématiques qui m'interpellent le plus sont les questions d'éducation, de tout ce qui est lié à la jeunesse. Professeure des écoles habilitée en créole, j'avoue avoir une sensibilité plus forte pour les dossiers relatant de l'éducation, la culture, l'enfance. Je fais d'ailleurs partie de la commission de l'éducation, du sport, de la culture et de la mobilité. Je suis également membre du Conseil de l'Education Nationale, où il est primordial de défendre nos spécificités réunionnaises.

Un de mes combats est « Mèt an lèr nout' lidantité, nout kiltir, nout patrimoin' ». Il s'agit de valoriser notre identité créole et prouver que « Nous Réunionnaise et Réunionnais, nou lé kapab' é nou doi èt fièr !!! »

En tant que conseillère départementale du Port, je suis très attentive aux questions relatives à la ville, et notamment concernant le Grand Port Maritime et la caserne de sapeurs-pompiers du Port. Je fais partie du Conseil de développement du Grand Port Maritime et suis suppléante à Jean-Yves Langenier au sein du CASDIS.

Je suis également sensible aux dossiers concernant les personnes âgées, les aidants familiaux. Je participe d'ailleurs au GIPSAP (Groupement d'Intérêts Publics du Service d'Aide à la Personne), qui permet à des partenaires publics et privés de mettre en commun des moyens pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général.

Investie dans les problèmes relatifs au statut de la femme, je reste très alerte sur des sujets tels que les violences intra familiales, la lutte contre les inégalités homme-femme dans les domaines du travail, de la politique. D'ailleurs, j'ai pu intervenir lors de la dernière séance plénière concernant le Pacte Local des

Solidarités, dans lequel il y a 7 enjeux prioritaires pour les Outremer mis en exergue par l'Etat. Parmi ces enjeux, ne figuraient pas la femme, qui vit pourtant des conditions extrêmes difficiles que ce soit à La Réunion ou dans les autres départements ultramarins. Raison pour laquelle, j'ai proposé à l'Assemblée de demander à l'Etat d'ajouter un huitième enjeu, celui de la précarité de la femme dans les Outremer.

J'ai d'ailleurs profité de la visite à La Réunion de Prisca Thevenot, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargée de la Jeunesse et du Service national universel, pour évoquer la question des femmes à La Réunion.

La question de la femme est importante pour moi, car je suis souvent interpellée sur des situations compliquées, dramatiques parfois, du point de vue social, financier, et familial. Je suis globalement engagée dans le domaine social au sein du Département : l'accompagnement dans le rapatriement de corps, et entre autre, l'accompagnement de famille dans des situations de maladie, de décès.

En tant qu'élue communiste, en quoi la Conférence territoriale est nécessaire pour La Réunion ?

Nous devons faire face à une situation de plus en plus compliquée à La Réunion : crise sociale, crise financière, crise de l'emploi, crise du logement ... Cela ne concerne plus uniquement les plus publics défavorisés, mais la classe moyenne également connaît de grosses difficultés. Nous sommes au bord d'une explosion sociale, et il suffirait d'un rien pour que cela éclate ; l'on a vu cela avec les gilets jaunes.

L'idée d'une conférence territoriale émane du PCR et pourrait permettre de mettre autour de la table des négociations les différentes collectivités, État, Région, Département mais également proposer une conférence territoriale élargie aux forces vives telles que les syndicats, des associations,...

Il est temps que Nou, Réunionnaises et Réunionnais puissions proposer des actions concrètes pour nout péi, pour sortir de la crise et permettre à toutes et tous de vivre décemment et dignement.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

In konféranss téryoryal, mi oi sa konm in bone idé mwin !

Kan in parti i rante an politik sé pou li pran lo pouvoir toussèl osinonsa alyansé avèk d'ote. Sé pou sa ké bonpé d'moune i panss bann parti rényoné lé o pouvoir dopi lontan... Kissoi dann konsèye départmantal, kissoi dann konsèye rézyonal, pou in pé sé mèm dann bande méri ké bann rényoné lé o pouvoir.

Poitan nou lé bien loin d'lo konte. Pou kossa ?

Pars pou fé avanss déssèrténn shoz dann lintéré noute péi, dann lintéré lo pèp rényoné, nou néna poin lo pouvoir réèlman. Sansa dopi lontan néna dé shoz ké nou nora fé avanssé épi dizon sa nora amenn anou dann shomin noute dévlopman réèl.

Si mi di azot lo pouvoir lé éklaté ébin na poin arien k'lé pli vré k'sa. Konsèye réjyonal na poin toute pouvoir, konsèye départmantal non pli, alon pa anparl lo mèr pars son pouvoir si lé lé réèl néna bien plizyèr domenn li rante mèm pa d'dan... Si ni azoute ankò avèk sa lo léta lokal zot i konpran bien lé bien difissil, mèm impossib rokol bann morsso pou ariv in politik i sava vréman dann sanss noute lintéré.

Poitan kan i konfyé anou in sèktèr, ni gingn fé avanss ali é zoliman. Agarde

arienk bann lissé. Mwin la konète lo tan l'avé arienk dè troi lissé issi shé nou, mé kan konsèye réjyonal la gingn pouvoir fé konstrui bann lissé ébin in kantité la mète a poussé konm sanpignon : lissé zénéral, lissé téknik, lissé profèssyonèl. Ni pouré ossi anparl konsèye départmantal pou bann kolèj é ni koné koman sète afèr-la la avanssé.

Astèr si ni diré in l'assanblé lé konpétan pou dévlope l'agrikiltir dann sanss l'otosifizanss, ni vére bann progré é vitman siouplé. Parèye pou lotonomi dann lénèrji, parèye galman dann la politik dévlopman ékonomik.

Wala pou kossa mi panss konm noute parti é dopi lontan in konféranss téryoryal sré in bon afèr pou nou. Zordi ni oi lé shoz i avanss pa konmsa lo pouvoir ni pouré avoir nou la pèr i bril noute zèl.

Ok ni avanss pa, mé ni koné galman noute péi é noute sossyété la bézoin avanssé é ké i pé pa kontante anou d'in pouvoir inkonplé, éklaté, k'i pé pa amenn anou vréman dann lo bon shomin noute dévlopman.

A bon antandèr, salu !

Justin